

N/REF : 1/07/2024 14H26 C:262722 I:35302
V/REF : MAIL+ BC 040456
V/Email reçu le Lundi 01/07/2024 a 14H26

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

IMMEUBLE : 789 VILLAGE
789 RUE DU VILLAGE
38450 VIF

St Martin-H, le 08 Juillet 2024

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE 789 RUE DU VILLAGE - CHEZ MONSIEUR PAVIET ROCHE AU 06 99 41 50 57

MOTIF : INTERVENIR POUR LE POMPAGE DE LA CAVE

Donneur d'ordre : Mme V HACHETTE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 03/07/2024 A 8H30
INTERVENTION DEPUIS LA CAVE DU LOGEMENT
VERIFICATION DE PRESENCE D'EAU DANS LA CAVE
RIEN A SIGNALER
SOL HUMIDE A L'ARRIVE DU TECHNICIEN MAIS PAS D'EAU PRESENTE

VOIR UNE FOIS LES TRAVAUX FINIS SI CELA PROVIENT D'INFILTRATIONS DEVANT LE MUR DE LA MAISON

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 05/07/24 a 10H43 Mme V HACHETTE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00
	TOTAL H.T.			210,00
	T.V.A. a 10,00%			21,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			231,00

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN